



# REGION DE BRUXELLES - CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Place Antoine Gilson 1 - 1170 Bruxelles - Tel : 02.674.74.11 - fax : 02.672.52.19  
www.watermael-boitsfort.be n° d'entreprise : 0207.372.637

## Bon pour la mise à disposition d'une poubelle rigide pour le ménage

Nom, prénom :  
Rue et numéro :  
Téléphone :  
E-Mail :

Je m'engage en contrepartie à respecter les 5 consignes pour une collecte de déchets réussie

Je marque mon accord quant à l'utilisation par la Commune de mes données personnelles à usage strictement limité à l'objet du présent formulaire

Signature

Date

Les 5 consignes pour une collecte de déchets réussie !

1. Respecter les jours et horaires de collecte ([www.arp-gan.be/fr/calendrier.html](http://www.arp-gan.be/fr/calendrier.html)) :
  - sacs blancs, bleus et jaunes, au plus tôt la veille à partir de 18h ;
  - Sacs orange et verts avant 12h le jour même.
2. Protéger ses sacs :
  - orange dans des bacs rigides orange (gratuits à la Commune) ;
  - blancs (tout venant) dans des bacs rigides noirs de 80 litres présentés sans couvercle (mis à disposition par ce bon et bacs *supplémentaires* disponibles à la Commune contre redevance de 11 €).
3. Déposer les sacs protégés sur le trottoir, et non sur les haies, les poubelles publiques ou aux pieds des arbres.
4. Laisser le passage libre aux camions poubelles et stationner son véhicule aux endroits autorisés
5. Faire bon usage des corbeilles publiques :
  - OUI aux petits déchets de rue
  - NON aux ordures ménagères